Troisièmes journées du droit du commerce international du médicament

Le droit des affaires pharmaceutiques : vers la caractérisation d'une *lex pharmaceutica* ?

Organisées par le Centre de recherche sur le droit des marchés et des investissements internationaux (CREDIMI-CNRS-UFR Droit, sciences économique et politique, Dijon) et l'Unité mixte de développement continu santé (UDMPCS-UFR Santé, Dijon)

Le vendredi 8 décembre 2017

Maison des Sciences de l'homme – DIJON

Programme

9h30 : accueil des participants

9h45 : Ouverture du colloque (V. Thomas, Doyen de l'UFR, DESP, Clotilde Fortier, Directrice du Credimi, Evelyne Kohli, Professeure de sciences pharmaceutiques, directrice de l'UMDPCS)

Matinée : sous la présidence de Guillaume Rousset, Maître de conférences Hdr en droit privé, Université Jean Moulin Lyon 3 - IFROSS

I –Le droit des affaires à l'épreuve des règlementations (nationales et régionales) de l'industrie pharmaceutique ou la caractérisation d'un droit des affaires adapté

A- Des spécificités « établies »

Du côté des opérateurs

10h10 : Le pharmacien responsable dirigeant de l'entreprise pharmaceutique : une exception française ? (Mathieu Guerriaud, Maître de conférences en droit et économie pharmaceutique, UBFC, Credimi)

10h30 : L'adaptation du droit des sociétés aux spécificités relatives à la constitution et au fonctionnement des entreprises pharmaceutiques - Des stratégies commerciales innovantes (Valérie Siranyan, Maître de conférences Hdr en droit et économie pharmaceutiques, EA P2S 4129, Université de Lyon 1)

10h50 : Débats

Du côté des opérations

11h10 : La liberté d'entreprendre, de produire et de commercer dans le secteur pharmaceutique : une liberté surveillée (Béatrice Espesson-Vergeat, Maître de conférences Hdr en droit privé, Université Jean Monnet – Saint-Etienne)

11h30 : Les sanctions financières à l'encontre des entreprises pharmaceutiques, garanties d'un droit adapté ? (Isabelle Moine-Dupuis, Maître de conférences Hdr en droit privé, UBFC, Credimi)

B- Des spécificités « en devenir »

11h50 : La protection des données personnelles, un défi pour l'industrie pharmaceutique (Lucie Watrin, Maître de conférences en droit privé, UBFC, Credimi)

12h10 : Débats

12h30 : Déjeuner

Après-midi : sous la présidence d'Éric Loquin, Professeur émérite en droit privé, UBFC, ancien directeur du Credimi

14h : Vers une adaptation de la propriété intellectuelle à des stratégies de recherche et développement ?

Perspective américaine : Erika Lietzan, Associate Professor of Law, University of Missouri School of Law
Perspective européenne : Jean-Christophe Galloux, Professeur de droit privé, Université de Paris II (Panthéon-Assas), Membre de l'Académie nationale de pharmacie

14h40 : Présentation par la société Crossject de son projet autour de l'injection sans aiguille.

15h00 : Présentation par la société Oncodesign de sa stratégie commerciale innovante

II – Vers la caractérisation d'une *lex pharmaceutiqua* ?

15h20 : La technique contractuelle au soutien des spécificités inhérentes aux contrats de l'industrie pharmaceutique
Anne-Sylvie Courdier-Cuisinier, Maître de conférences en droit privé, UBFC, Credimi et Clotilde Fortier, Professeure en droit privé, UBFC, Credimi

15h40 : Débats

Les contentieux : une force créatrice pour la lex pharmaceutica ?

16h00 : L'autorégulation, la médiation et la conciliation – Ingrid Calliès, Responsable du Pôle Ethique et Déontologie du LEEM, Secrétaire Permanent du CODEEM, le Comité de déontovigilance des entreprises du médicament

16h20 : L'arbitrage commercial, mode de résolution des litiges dans l'industrie pharmaceutique ? (sous réserve)

16h40 : Le contentieux en matière d'investissements pharmaceutiques internationaux Catharine Titi, Chargé de recherches Hdr, CNRS, Credimi, et Sébastien Manciaux, Maître de conférences Hdr en droit privé, UBFC, Credimi

17h00 : Fin du colloque

Date : Vendredi 8 décembre 2017

Lieu : Université de Bourgogne, Dijon, Maison des Sciences de l'Homme

Direction scientifique : Clotilde Fortier, Mathieu Guerriaud, Isabelle Moine-Dupuis (Centre de recherches sur le droit des marchés et des investissements internationaux – CREDIMI - CNRS)

Tarifs :

-Formation continue UDMPCS - avocats : 150 euros (ou 130 sans repas)

-Jeunes avocats (UJA-FNUJA) : 80 euros (ou 60 sans repas)

Gratuits pour universitaires, étudiants (repas payant : 20 euros)

Contact : perrine.didi@u-bourgogne.fr